

Rapport Annuel

2006/07

Higher Education  
Quality Council  
of Ontario



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur



## Profil

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est un organisme autonome du gouvernement de l'Ontario ayant pour mission de veiller à l'amélioration continue du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario. Le Conseil a vu le jour aux termes de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur*. Il a pour mandat de mener des recherches, d'évaluer le système d'éducation postsecondaire et de fournir des recommandations stratégiques au ministre de la Formation et des Collèges et Universités dans le but d'améliorer la qualité du système d'enseignement supérieur de l'Ontario, d'en faciliter l'accès et d'y favoriser la reddition de comptes.

## Message du président du conseil d'administration

Bienvenue au tout premier rapport annuel du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

En 2005, l'honorable Bob Rae a soumis au gouvernement de l'Ontario un rapport exceptionnel sur l'enseignement supérieur. L'une des grandes préoccupations de M. Rae portait sur la façon de faire en sorte que les générations futures puissent bénéficier d'un système d'éducation postsecondaire dynamique et durable. De l'avis de Bob Rae, les politiques régissant l'enseignement supérieur en Ontario ont longtemps été trop axées sur des questions budgétaires à court terme. Selon lui, on avait aussi tenté de mener trop d'examins ponctuels de la situation, qui avaient mené à des recommandations formulées à la hâte puis oubliées.

Le gouvernement de l'Ontario a accepté les conseils de M. Rae visant à créer un organisme consultatif autonome chargé de produire des évaluations de notre système d'enseignement supérieur et de formuler des conseils sur la façon de l'améliorer. En 2005, il a formé le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur afin de concrétiser ses ambitions, soit poursuivre la mise en place d'un secteur de l'enseignement supérieur capable de relever les défis que posent la société du savoir et la mondialisation de l'économie.

Je suis ravi d'avoir été nommé président du conseil d'administration du Conseil en mai 2006. J'ai depuis longtemps une profonde croyance en la valeur de l'éducation. Je suis le premier membre de ma famille à

avoir eu la chance de faire des études postsecondaires, et cela a transformé ma vie. Compte tenu de l'importance que j'ai toujours accordée à l'éducation sur le plan personnel et professionnel, c'est un honneur pour moi d'accepter ce rôle délicat que l'on m'a offert au sein du Conseil.

Le présent rapport annuel offre un résumé des activités du Conseil durant sa première année d'existence. Au cours de cette période, nous nous sommes employés à jeter les assises du travail qui nous attend. Le gouvernement a nommé un total de cinq membres au conseil d'administration. Pour mettre en œuvre notre ambitieux programme, nous avons retenu les services d'une équipe talentueuse dirigée par le président, James Downey, et le vice-président (recherche), Ken Norrie. Ensemble, nous avons élaboré un plan d'affaires et une stratégie de recherche qui orienteront nos activités.

À nos débuts, nous avons reçu un soutien considérable de SEG Management Consultants, du personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et de David Trick, dont l'expérience en enseignement supérieur s'est révélée essentielle à l'établissement du Conseil. J'aimerais souligner le travail précieux de ces personnes et leur faire part de ma grande reconnaissance pour leur contribution. J'aimerais aussi remercier les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et soutien, et pour avoir si généreusement donné de leur temps et mis leurs connaissances à profit.

J'aimerais aussi souligner l'appui bien apprécié des dirigeants des collèges et universités de l'Ontario et des nombreuses parties concernées qui se sont intéressées au rôle du Conseil.

Mes collègues et moi croyons fermement que le rôle du Conseil ne doit pas se limiter à celui d'un simple groupe de réflexion. Nous devons aider à mettre en place les conditions nécessaires à l'amélioration du système. Le Conseil devrait fournir au gouvernement des conseils qui amélioreront concrètement la vie des étudiants, de leur famille et de leurs employeurs futurs.

Le Conseil a hérité du vaste mandat d'évaluer l'efficacité de notre système d'enseignement supérieur et d'offrir au gouvernement des conseils sur la voie à emprunter dans l'avenir. Nous pensons que la meilleure façon d'y parvenir consiste à cerner les activités prioritaires du Conseil en fonction de quatre grandes catégories : cadre d'assurance de la qualité, accessibilité, reddition de comptes et transferts entre les établissements. Le présent rapport offre davantage de précisions sur ces secteurs d'intervention.

En poursuivant nos objectifs, nous ne perdons pas de vue que notre contribution à l'amélioration de l'enseignement supérieur en Ontario dépendra des relations que nous établirons avec toutes les parties concernées du secteur. Nous avons donc adopté une méthode de travail ouverte et axée sur la consultation, et choisi d'obtenir et d'intégrer les bons conseils de la grande variété d'intervenants qui ont d'intéressantes idées pour l'avenir. Sans renoncer à notre autonomie, nous cherchons à favoriser la collaboration,

la coopération et les discussions franches. Dans cette optique, nous avons entrepris cette année la première de nombreuses consultations en vue de déterminer quels sont les meilleurs moyens de relever nos défis.

Cela me rappelle l'histoire du touriste qui cherchait un manoir précis en Irlande. Après avoir marcher des heures dans la campagne irlandaise, il s'arrêta, épuisé, pour demander son chemin à un fermier. Le fermier lui désigna une longue route sinueuse qui semblait mener à un manoir à peine visible au loin. Surpris, le touriste s'exclama : « La route est bien longue! ». Le fermier répondit avec un sourire malicieux : « Bien sûr que la route est longue. Sinon, elle ne se rendrait pas au manoir. »

La route qui mène à un excellent système d'enseignement supérieur est très longue et n'a pas de point de chute clairement définie. Elle est, cependant, ponctuée d'endroits où la société peut s'arrêter pour s'orienter, se ravitailler et refaire le plein de volonté en vue d'atteindre son objectif.

Nous cherchons à mettre en place un système d'enseignement supérieur de haute qualité qui soit accessible et responsable. Si le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur peut mettre l'Ontario sur la bonne voie, nous aurons réalisé notre mission.

Le président du conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur,



L'honorable Frank Iacobucci, c.r.

## La première année du Conseil

En 2004-2005, le gouvernement de l'Ontario a effectué un examen complet du système d'enseignement supérieur qui s'est soldé par le rapport de l'honorable Bob Rae intitulé *L'Ontario : Chef de file en éducation*. Les recommandations contenues dans ce rapport ont poussé le gouvernement à mettre de l'avant, en 2005, le plan Vers des résultats supérieurs, qui prévoyait la création du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

En 2006-2007, le Conseil a débuté ses activités, axées sur deux grands pôles : la création des assises requises pour mener à bien les travaux futurs du Conseil et l'élaboration d'un plan d'affaires et de recherche ciblé.

### Des assises solides

Durant sa première année, le Conseil s'est employé à créer une organisation appropriée et efficace, et à identifier les outils nécessaires à la réalisation de son mandat. Ces activités se sont articulées autour de l'infrastructure, de la gouvernance et du rayonnement.

#### INFRASTRUCTURE

- Durant 2006-2007, le Conseil a collaboré étroitement avec le personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour mettre en place l'infrastructure qui permettra au Conseil de faire office d'organisme autonome.
- Le ministre a nommé un président du conseil d'administration en mai 2006 et d'autres membres en septembre et octobre 2006.
- Le conseil d'administration s'est réuni six fois durant l'année, le 17 octobre, le 21 novembre et le 21 décembre 2006, ainsi que le 10 janvier, le 15 février et le 20 mars 2007.

- Des postes clés ont été comblés au sein du Conseil, dont ceux de président-directeur général, de vice-président de la recherche, de directrice des services aux cadres et de directrice des services généraux.
- Le Conseil s'est doté de locaux provisoires et a pris des mesures pour se doter d'un bureau permanent au 1, rue Yonge, à Toronto.

#### GOVERNANCE

- Un protocole d'entente établissant clairement les rôles du ministère et du Conseil a été rédigé et signé le 7 décembre 2006. On a aussi préparé un protocole de communication avec le ministère.



- Le conseil a adopté des méthodes de gouvernance qui incluent des règlements administratifs, des ententes bancaires et la désignation de vérificateurs externes.
- Le Conseil a formé un comité de vérification chargé d'examiner les méthodes de vérification et de faire des recommandations au Conseil.
- Le Conseil a approuvé les politiques et principes généraux de dotation en personnel du secrétariat, y compris les politiques d'embauche, de rémunération et de règlement des conflits d'intérêt. Ces principes ont servi au recrutement des cadres supérieurs du secrétariat.

## RAYONNEMENT

- Le président du conseil d'administration et le président-directeur général du Conseil ont rencontré bon nombre des principales parties concernées du milieu de l'enseignement supérieur en Ontario.
- En janvier 2007, le président-directeur général du Conseil a pris la parole lors de la conférence du Forum des fédérations intitulée *L'enseignement supérieur au sein des fédérations : une discussion internationale*, qui a eu lieu à Gatineau, au Québec.
- En février 2007, le président du conseil d'administration a prononcé le discours-programme de la conférence annuelle des collègues de l'Ontario, qui a eu lieu à Toronto.
- En mars 2007, la demande du Conseil en vue de devenir membre de l'*International Network for Quality Assurance Agencies of Higher Education* a été acceptée.

## L'élaboration d'un plan d'affaires et de recherche

Les rencontres initiales du Conseil ont porté sur la préparation d'un premier plan d'affaires pour 2007-2008. Étant donné qu'il compte accorder une place importante à la recherche, le Conseil a inclus ses objectifs de recherche au plan d'affaires sous forme de plan de recherche pluriannuel ciblé. Le Conseil s'attend à faire régulièrement le point sur son programme de recherche pluriannuel. Il publiera aussi un examen annuel qui se penchera sur le secteur de l'enseignement supérieur en Ontario et fournira des conseils en matière d'orientations stratégiques futures.

En août 2006, le Conseil a publié un document de discussion intitulé *Priorités et programme de recherche du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur – Document de discussion*. En tout, 38 organismes et particuliers ont répondu à l'appel et confirmé les quatre secteurs d'intervention principaux du Conseil. Ces secteurs sont :

### CADRE D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Le Conseil se penchera sur les pratiques d'apprentissage efficaces, dont celles qui touchent les études collégiales et universitaires, les apprentis et la formation permanente de niveau postsecondaire pour tous les apprenants, quels que soient l'âge et l'étape de la vie. Les activités de recherche ne se limiteront pas aux pratiques d'apprentissage efficaces utilisées en Ontario; le Conseil examinera les pratiques d'autres régions dans le but de déterminer le bien-fondé de les adopter en Ontario. Ensuite, le Conseil songera à la meilleure façon de transmettre aux étudiants actuels et futurs l'information disponible en matière de qualité.

### ACCESSIBILITÉ

Le Conseil évaluera les taux globaux de participation à l'enseignement supérieur, dont les taux de participation des groupes sous-représentés. Il étudiera les répercussions de

la demande future en enseignement supérieur et examinera dans quelle mesure le système parviendra à offrir aux étudiants un enseignement de haute qualité.

### REDDITION DE COMPTES

Le Conseil mènera des recherches sur les meilleures pratiques en matière de reddition de comptes, en tenant compte de l'importance de transmettre des données transparentes et utiles tout en éliminant les tâches excessives liées à la reddition de comptes.

### TRANSFERTS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS

Le Conseil mènera des recherches sur les transferts entre les établissements en Ontario ainsi que sur les modèles de transfert d'autres régions pour mieux en comprendre les avantages et les répercussions.

## Qui sommes-nous?

### Conseil d'administration



#### **L'HONORABLE FRANK IACOBUCCI, C.R.**

**Président du conseil d'administration.**

**Mandat : du 12 mai 2006 au 11 mai 2009.**

L'honorable Frank Iacobucci a eu une brillante carrière dans le secteur privé du droit et le monde universitaire, et au sein du gouvernement et de la magistrature. Il est né, a grandi et a fait ses études à Vancouver, en Colombie-Britannique, où il a reçu son B.Sc.C. et son LL.B. de l'université de la Colombie-Britannique. Il a ensuite reçu sa LL.M. et son diplôme de droit international de l'université de Cambridge. Il a débuté sa carrière en 1964 dans un cabinet de New York à titre d'avocat spécialisé en droit des entreprises et des valeurs mobilières. En 1967, il est entré à la faculté de droit de l'université de Toronto où il a enseigné jusqu'en 1985. Il a également été vice-président des affaires internes de l'université de Toronto de 1975 à 1979 et doyen de la faculté de droit de 1979 à 1983. De 1983 à 1985, il a été vice-président et vice-recteur principal de l'université. En 1985, M. Iacobucci a été nommé sous-ministre adjoint de la Justice et procureur général adjoint du Canada. Il a été nommé juge en chef à la Cour fédérale du Canada en 1988 et juge à la Cour suprême du Canada en 1991.

L'honorable Frank Iacobucci a pris sa retraite de la Cour suprême du Canada en juin 2004 et a été président par intérim de l'université de Toronto de septembre 2004 à juin 2005. Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, il est entré au service de Torys LLP comme avocat et a été nommé président du conseil d'administration de la société Torstar. Il est actuellement conseiller en déontologie pour l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et membre du conseil d'administration de Tim Hortons Inc. En outre, il est président du comité de sélection des bourses Rhodes pour l'Ontario et mentor de la Fondation Trudeau. Il a rédigé et co-rédigé de

nombreux livres, articles et commentaires traitant de divers sujets juridiques, et reçu une foule de prix et de distinctions au Canada et à l'étranger.



#### **NORIE CAMPBELL**

**Membre. Mandat : du 5 octobre 2006 au 4 octobre 2009.**

Norie Campbell est première vice-présidente et avocate générale adjointe au service juridique du Groupe Financier Banque TD. De juin 2004 à janvier 2006, elle a été vice-présidente et adjointe spéciale au chef de la direction.

Avant de se joindre au service juridique du Groupe Financier Banque TD en décembre 2000, M<sup>me</sup> Campbell a exercé le droit au sein du groupe du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétraut. M<sup>me</sup> Campbell est membre du conseil d'administration de la St. Christopher House Community Endowment.

Elle détient un LL.B. et une LL.M. (services bancaires et financiers) de l'Osgoode Hall Law School. Elle a été admise au barreau de l'Ontario en 1997.



#### **GISÈLE CHRÉTIEN**

**Membre. Mandat : du 6 septembre 2006 au 5 septembre 2009.**

Gisèle Chrétien a été présidente du Collège Boréal de Sudbury de 1998 à 2006. Auparavant, elle était vice-présidente des programmes et du soutien scolaire au Collège Boréal, ainsi que doyenne des services communautaires et de santé et directrice des services de santé.

À l'heure actuelle, M<sup>me</sup> Chrétien est présidente du conseil d'administration de l'Hôpital régional de Sudbury et présidente du conseil d'administration de TfO. Elle a été vice-présidente

du conseil d'administration de TVOntario et membre du conseil d'administration de la Banque d'aliments Sudbury. Elle est titulaire d'un diplôme en sciences infirmières du collège Cambrian, d'un B.Sc.Inf. de l'Université Laurentienne et d'une M.Ed. de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'université de Toronto.



## NAVIN DAVE

**Membre. Mandat : du 20 septembre 2006 au 19 septembre 2009.**

Navin Dave est associé directeur de l'optimisation des ressources mondiales chez KPMG.

De 1984 à 1988, il a été associé responsable de la division des conseillers en gestion du bureau de Calgary. En 1994, il est allé travailler à New Delhi en Inde, à titre d'associé directeur de KPMG Inde. À son retour au Canada, il a été nommé associé directeur du bureau de Calgary et de l'Ouest du Canada.

M. Dave détient un B.Sc. de l'université de Londres et une M.Sc. en génie de la production de l'université de

Birmingham. Il est fellow de l'Institut des comptables agréés et consultant agréé en gestion.



## PHILIP STEENKAMP

**Membre (sans droit de vote). Mandat : du 6 septembre 2006 au 5 septembre 2009.**

Philip Steenkamp a été nommé sous-ministre de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario en mars 2006. Il

était auparavant sous-ministre des politiques stratégiques et du développement social au bureau du premier ministre de la Colombie-Britannique. Il a aussi occupé le poste de sous-ministre de l'enseignement postsecondaire en Colombie-Britannique, au sein duquel il a dirigé l'élaboration d'une vision globale à long terme dont l'objectif était de créer, d'ici 2010, 25 000 nouvelles places pour les étudiants du niveau postsecondaire.

M. Steenkamp détient un baccalauréat avec spécialisation en histoire et en anglais de l'université du Natal à Durban, en Afrique du Sud, une M.A. et un doctorat en histoire africaine de l'université Queen's, à Kingston (Ontario).

## Haute direction du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur



## JAMES DOWNEY

**Président-directeur général et secrétaire du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**

James Downey a été nommé président-directeur général du Conseil le 2 janvier 2007, à la suite de recherches intensives au Canada et à l'étranger. James Downey a été recteur de trois universités : l'université Carleton, l'Université du Nouveau-Brunswick et l'université de Waterloo. Il a également assumé les fonctions de président du Bureau canadien de l'éducation internationale, de président de l'Association des universités de l'Atlantique et de président du Forum entreprises-

universités. De plus, il a été conseiller spécial auprès du premier ministre du Nouveau-Brunswick, conseiller spécial auprès de l'Association des universités et collèges du Canada et coprésident de la Commission sur l'excellence en éducation du Nouveau-Brunswick. En outre, il a fondé et dirigé le premier centre canadien de recherche sur l'alternance travail-études. En 2000, il a reçu la médaille Symons de l'Association des universités du Commonwealth pour services éminents rendus à l'enseignement supérieur dans le Commonwealth et, en 2003, le Conseil des universités de l'Ontario lui a décerné le prix David C. Smith pour sa contribution aux universités et aux politiques publiques au Canada. Il est Officier de l'Ordre du Canada.



**KEN NORRIE**

**Vice-président, recherche**

Ken Norrie est entré au service du Conseil le 8 février 2007. Récemment, il a occupé les postes de vice-recteur principal et de vice-président (enseignement) à l'université McMaster, où il enseigne actuellement l'économie. Il a occupé divers postes dans le milieu universitaire au Canada, y compris ceux de professeur, de doyen adjoint des arts (sciences sociales), de directeur du département d'économie et de doyen de la faculté des arts à l'université de l'Alberta. M. Norrie a été professeur adjoint invité à l'université Queen's et membre de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives du développement du Canada (Commission Macdonald). Ken Norrie a également été économiste invité Clifford-Clark au ministère des Finances du gouvernement du Canada. Il a été rédacteur en chef de la revue *Canadian Public Policy/Analyse de Politique*, entre 1986 et 1990, et fait partie des comités de rédaction de *La Revue canadienne d'économie*, de *La Revue canadienne des sciences régionales*, du *Prairie Forum* et de *La Société d'histoire nationale*. Ken Norrie a obtenu un baccalauréat spécialisé en économie de l'université de la Saskatchewan en 1967, une maîtrise en philosophie de l'université Yale en 1969 et un doctorat de l'université Yale en 1971.



**ELKA WALSH**

**Directrice des services aux cadres**

Elka Walsh est entrée au service du Conseil le 1<sup>er</sup> mars 2007. Avant de se joindre au Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, elle a été consultante principale chez Gesink Walsh Consultants, où elle conseillait les collèges et universités sur la gestion de projets stratégiques et l'élaboration de politiques générales. Auparavant, elle a été chef de projet au Collège Humber de technologie et d'enseignement supérieur. M<sup>me</sup> Walsh a aussi été conseillère principale en politiques auprès de divers ministères de l'Ontario, dont le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. M<sup>me</sup> Walsh a obtenu son diplôme en politique européenne à l'université de Toronto et une M.A. en politique publique comparée à l'université McMaster. Elle est actuellement candidate au doctorat en politique publique comparée à l'université McMaster.



**LAURA BUTLER**

**Directrice des services généraux**

Laura Butler est entrée au service du Conseil le 1<sup>er</sup> avril 2007. Avant de travailler au Conseil, Laura Butler exerçait depuis 1994 les fonctions de chef régionale du Centre-Ouest à la Division du droit criminel du ministère du Procureur général. Elle a occupé divers postes au sein des gouvernements provincial et fédéral, notamment au ministère du Logement de l'Ontario, à la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et au Secrétariat d'État du Canada. Avant cela, elle gérait sa propre entreprise de services comptables aux petites entreprises. Elle est diplômée du Collège Mohawk d'arts appliqués et de technologie.

## L'établissement de liens solides avec la collectivité

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur reconnaît que sa contribution à l'amélioration de l'enseignement supérieur en Ontario dépendra de ses relations avec toutes les parties concernées du secteur.

Le Conseil s'est engagé à travailler de façon ouverte et consultative pour encourager la collaboration, la coopération et les discussions franches.

En août 2006, le Conseil a publié un document de discussion intitulé *Priorités et programme de recherche du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur – Document de discussion*. En tout, 38 organismes et particuliers ont répondu à l'appel et confirmé les quatre secteurs d'intervention principaux du Conseil. Le Conseil sera heureux de poursuivre ces discussions constructives à mesure que ses travaux de recherche se concrétiseront.

### Le cap sur 2007-2008

Maintenant qu'il a érigé des assises solides et qu'il s'est doté d'un plan d'affaires et de recherche pour orienter ses travaux, le Conseil s'attend à voir le rythme de ses activités continuer d'augmenter en 2007-2008.

À l'été 2007, le Conseil publiera son examen annuel de l'enseignement supérieur en Ontario. L'examen/programme de recherche de 2007 permettra de cerner les secteurs à explorer davantage. Il décrira aussi plus en détails les activités de recherche spécifiques que le Conseil entreprendra durant les 12 prochains mois.

La promotion d'un dialogue constructif entre toutes les parties concernées du domaine de l'enseignement supérieur est un élément important du travail du Conseil. C'est pourquoi le Conseil compte organiser une série d'ateliers et de conférences pour accompagner ses activités de recherche. Le premier atelier portera sur le *National Survey of Student Engagement* et l'expérience des diverses universités qui l'emploient : ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et le bien-fondé d'intégrer cette enquête au cadre d'assurance de la qualité de l'Ontario. Le second atelier portera sur le matériel d'enquête utilisé par les collèges de l'Ontario, dont l'Enquête sur l'engagement des étudiants collégiaux de l'Ontario. Les participants examineront cet outil ainsi que d'autres, pour déterminer ce qui les rend utile et comment les inclure à un vaste cadre d'assurance de la qualité pour l'Ontario. Le Conseil organisera d'autres ateliers à mesure que ses recherches progresseront.

De plus, le Conseil mettra sur pied un groupe consultatif de recherche chargé de lui fournir des conseils à mesure qu'il atteindra ses objectifs de recherche.





Deloitte & Touche s.r.l.  
5140, rue Yonge  
Bureau 1700  
Toronto ON M2N 6L7  
Canada  
Tél. : 416-601-6150  
Télec. : 416-601-6151  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

## Rapport des vérificateurs

### Aux membres du conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Nous avons vérifié le bilan du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur au 31 mars 2007 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice compris entre le 6 décembre 2006 et le 31 mars 2007. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Deloitte & Touche LLP*

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 27 avril 2007

Member of  
**Deloitte Touche Tohmatsu**

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## Bilan

AU 31 MARS 2007

### ACTIF

#### ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie	1 088 226 \$
Intérêts à recevoir	5 166
TPS à recevoir	1 493
	1 094 885

### PASSIF

Créditeurs et charges à payer	375 489
Apports en capital reportés (note 4)	678 270
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (note 3)	397 331
	1 451 090

### DETTE NETTE

(356 205)

#### ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 5)	353 218
Charges payées d'avance	2 987
	356 205

### SURPLUS CUMULÉ

- \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Administrateur

 Administrateur

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## État des résultats

POUR L'EXERCICE COMPRIS ENTRE LE 6 DÉCEMBRE 2006 ET LE 31 MARS 2007

	Chiffres du budg (note 9) (non vérifié)	Montants réels
PRODUITS		
Financement provincial	1 100 000 \$	724 399 \$
Intérêts créditeurs	-	5 166
	<b>1 100 000</b>	<b>729 565</b>
CHARGES		
Frais généraux et administratifs		
Salaires et charges sociales	179 500	132 830
Frais de déplacement et communications	43 500	18 639
Services de consultation	747 000	474 582
Services de consultation	105 000	90 158
Frais de bureau	25 000	13 356
	<b>1 100 000</b>	<b>729 565</b>
SURPLUS DE L'EXERCICE ET SURPLUS CUMULÉ À LA FIN	- \$	- \$

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur  
État de la variation de la dette nette

**POUR L'EXERCICE COMPRIS ENTRE LE 6 DÉCEMBRE 2006 ET LE 31 MARS 2007**

---

SURPLUS DE L'EXERCICE	- \$
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<b>353 218</b>
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-
ACQUISITION D'UNE CHARGE PAYÉE D'AVANCE	<b>2 987</b>
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE ET DETTE NETTE À LA FIN	<b>356 205 \$</b>

---

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## État des flux de trésorerie

**POUR L'EXERCICE COMPRIS ENTRE LE 6 DÉCEMBRE 2006 ET LE 31 MARS 2007**

### FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) :

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT :

Surplus de l'exercice	-	\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	(5 166)	
TPS à recevoir	(1 493)	
Charges payées d'avance	(2 987)	
Créditeurs et charges à payer	375 489	
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités	397 331	
	<b>763 174</b>	

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(353 218)
---	-----------

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports reportés liés aux immobilisations	678 270
---	---------

#### AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE ET SOLDE DE TRÉSORERIE À LA FIN

**1 088 226 \$**

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## Notes complémentaires

31 MARS 2007

---

### 1. L'ORGANISME

#### *Création et statut*

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil ») a été établi en vertu de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur* (la « Loi »). Le Conseil est un organisme de la Couronne lié au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le « MFCU ») et il est considéré comme un organisme des Services opérationnels.

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est une personne morale sans capital- actions et il n'est pas assujéti à la *Loi sur les personnes morales* ni à la *Loi sur les renseignements exigés des personnes morales*. Le Conseil est assujéti au paragraphe 134(1) de l'article 132 et à l'article 136 de la *Loi sur les sociétés par actions*. En tant qu'organisme de la Couronne, le Conseil n'est pas assujéti aux impôts sur les bénéfices.

Le Conseil est un organisme de la Couronne et n'exerce ses pouvoirs qu'à ce titre. Les limites de la capacité du Conseil à entreprendre certaines activités sont présentées à la fois dans la *Loi* et dans le protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU daté du 6 décembre 2006.

#### *Activités du Conseil*

L'objectif du Conseil consiste à aider le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à améliorer tous les aspects du secteur de l'éducation postsecondaire, notamment la qualité de l'éducation fournie dans le secteur, l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire.

Les membres du Conseil ont été nommés en 2006, ont tenu leur première réunion en octobre 2006 et ont commencé à exercer leurs activités en date du 6 décembre 2006. Le Conseil a reçu son premier transfert de fonds du gouvernement provincial en décembre 2006. Ces états financiers reflètent les activités du Conseil pour l'exercice de 115 jours compris entre le 6 décembre 2006, soit la date de signature du protocole d'entente, et le 31 mars 2007.

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## Notes complémentaires

31 MARS 2007

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur constituent des déclarations de la direction et sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les conventions comptables suivies par le Conseil sont les suivantes :

#### ***Règles comptables***

##### *Comptabilité d'exercice*

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice. En vertu de la comptabilité d'exercice, les produits sont constatés dans la période au cours de laquelle les opérations dont ils découlent sont réalisées ou les faits dont ils découlent se produisent; les charges sont constatées lorsque les biens et services sont acquis et qu'une responsabilité légale est engagée ou que des transferts sont exigibles.

##### *Paiements de transfert gouvernementaux*

Le Conseil est financé uniquement par la province d'Ontario conformément aux ententes relatives au budget établies par le MFCU. Les présents états financiers reflètent les ententes de financement conclues qui ont été approuvées par le MFCU.

Les paiements de transfert reçus du MFCU sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le paiement est autorisé et les événements donnant lieu au transfert se produisent, les critères de rendement sont remplis et des estimations raisonnables du montant peuvent être faites.

##### *Apports reportés*

Certains montants, y compris les paiements de transfert du MFCU, sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et peuvent être affectés uniquement à l'exécution de certains programmes ou de travaux précis. Le financement n'est constaté à titre de produits que dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les services sont fournis.

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

### Notes complémentaires

31 MARS 2007

Tout montant reçu qui est affecté au financement de charges comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles est présenté dans les apports en capital reportés et est constaté sur la durée de vie utile de l'actif, en tenant compte de la prestation des services connexes. Les apports en capital reportés sont amortis dans les produits conformément à la politique d'amortissement appliquée à l'immobilisation comptabilisée connexe.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Le coût de l'apport en immobilisations corporelles est comptabilisé à la juste valeur estimative à la date de l'apport. Lorsque la juste valeur ne peut être estimée, l'immobilisation corporelle est constatée à une valeur symbolique.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les améliorations qui augmentent ou prolongent de manière importante la durée de vie utile ou la capacité d'une immobilisation corporelle sont capitalisées. Les frais liés aux logiciels sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	De 3 à 5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

#### *Utilisation d'estimations*

Lors de la préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces montants.

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## Notes complémentaires

31 MARS 2007

### 3. MONTANT À PAYER AU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

L'excédent du financement reçu sur les dépenses pourrait être remboursable et il est comptabilisé à titre de montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

### 4. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

Les apports en capital reportés d'un montant de 678 270 \$ correspondent principalement au financement reçu au titre des améliorations locatives qui étaient en cours à la fin de l'exercice. Un montant de 325 052 \$ n'avait pas été engagé au 31 mars 2007.

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	7 270 \$	– \$	7 270 \$
Améliorations locatives en cours	345 948	–	345 948
	<b>353 218 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>353 218 \$</b>

Aucun montant au titre de l'amortissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice, car les locaux n'étaient pas occupés à la fin de l'exercice.

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

### Notes complémentaires

31 MARS 2007

---

#### 6. CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Le Conseil verse des cotisations pour le compte de son personnel au Régime de retraite des fonctionnaires (le « RRF ») administré par la Commission du régime de retraite de l'Ontario (la « CRRO »), lequel constitue un régime interentreprises. Le régime est un régime à prestations déterminées qui précise le montant des prestations de retraite que recevront les salariés en fonction des années de service et des taux de salaire.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les taux de cotisation s'établissent à 8 % du revenu de base annuel, plus 6,2 % du maximum des gains ouvrant droit à pension et, le cas échéant, 8 % de l'excédent du revenu sur le maximum des gains ouvrant droit à pension. Les cotisations, d'un montant de 647 \$, ont été effectuées pour la période de revenu des salariés commençant le 1<sup>er</sup> mars 2007 et elles sont présentées à titre de charges à l'état des résultats.

#### 7. OBLIGATIONS LOCATIVES ET AUTRES ENGAGEMENTS

En février 2007, le Conseil a pris en charge le bail visant des bureaux à louer d'une superficie de 7 670 pieds carrés situés au 24<sup>e</sup> étage du 1 Yonge Street, à Toronto. Le bail, d'une durée de cinq ans à compter du 15 mai 2007, a été négocié par la Société immobilière de l'Ontario. Le loyer est payable mensuellement à partir du 15 mai 2007, soit après une période de un mois pour les travaux de remise en état du locateur et la période d'aménagement de deux mois du Conseil. Le loyer annuel se chiffrera à environ 240 000 \$.

Le Conseil a conclu un contrat au titre des améliorations locatives d'un montant de 671 000 \$. Les coûts engagés au 31 mars s'établissaient à environ 346 000 \$. Le contrat de location prévoit le versement d'un montant en espèces de 162 500 \$ par le locateur en date du 15 mai 2007. Cet incitatif à la location sera comptabilisé à titre de réduction des loyers et charges locatives selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## Notes complémentaires

31 MARS 2007

---

### 8. FINANCEMENT DES FRAIS DE DÉMARRAGE

Le Conseil reçoit tout son financement du ministère de la Formation et des Collèges et Universités. En plus des montants comptabilisés dans les présents états financiers, le Ministère a versé 723 245 \$ pour le compte du Conseil au titre des frais de démarrage non récurrents engagés avant la signature du protocole d'entente. Le Conseil n'aura pas à rembourser le Ministère et ce financement ne sera pas répété au cours des prochains exercices.

### 9. CHIFFRES DU BUDGET

Le total du budget de 1 800 000 \$ a été approuvé par le MFCU, une tranche de 1 100 000 \$ étant affectée aux activités de fonctionnement et une tranche de 700 000 \$ à l'acquisition d'immobilisations. Les chiffres ont été présentés de manière à ce que ces états financiers soient conformes aux normes de présentation de l'information du CCSP.

Higher Education  
Quality Council  
of Ontario



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur

Renseignements supplémentaires :

1 rue Yonge, bureau 2402

Toronto (Ontario) M5E 1E5 Canada

Téléphone : 416 212-3893 Télécopie : 416 212-3899

Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

[www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)

Higher Education  
Quality Council  
of Ontario



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur